

Présentation

Le doctorat Études germaniques est rattaché à la 12ème section du CNU.

Il accueille des doctorants ayant obtenu un master ou un DEA de l'université Bordeaux 3, mais aussi des candidats des autres universités françaises, de l'Union européenne ou hors UE.

Les doctorants participent aux formations et séminaires prévus par l'école doctorale (ED) Montaigne-Humanités et aux formations transverses proposées par le Collège Doctoral du PRES Université de Bordeaux. Ils sont intégrés dans une unité ou équipe de recherche de cette école.

Le doctorat délivré en études germaniques se fonde sur les spécialités diverses des professeurs habilités à diriger des recherches. Les principaux domaines de la germanistique sont représentés: Littérature germanophone (allemande, autrichienne, suisse-allemande), civilisation, histoire des idées, linguistique.

Les études doctorales peuvent s'appuyer sur les travaux, séminaires, colloques, journées d'études proposés par les centres de recherches tels que le CIBEL/LNS ou le CIRAMEC/LAPRIL auxquels participent des germanistes. On peut citer aussi pour la civilisation contemporaine le EEE.

La présence d'un service documentaire de très grande qualité (Bibliothèque franco-allemande + Bibliothèque d'UFR + Bibliothèque universitaire) facilite aussi le travail de recherche des doctorants.

Les doctorants en germanistique appartiennent à l'ED Montaigne-Humanités de l'université.

En bref...

Durée :
année(s)

Crédits ECTS :

Niveau d'études :

Formation à la langue française :
Non

Les + de la formation

Enseignement dispensé en Français

L'intégralité du diplôme est enseignée à Bordeaux (CUB)

Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)

Contenu de la formation

Schéma des études supérieures en France :

<https://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/etudes-et-scolarite/formations.html>

Admission / Recrutement

Master recherche ou DEA

Accès sur dérogation pour les candidats titulaires du grade de master ou de titres étrangers équivalents à ce grade.

Savoir-faire et compétences

Les blocs de compétences sont communs à l'ensemble des docteurs.

- 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective
- 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective
- 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale
- 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique
- 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

Parcours professionnels

Enseignement supérieur, CNRS, autres